

Mesures sanitaires



Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, Val Touraine Habitat a adopté des mesures exceptionnelles afin d'assurer notre mission, tenter de répondre à vos besoins et assurer la protection de ses collaborateurs et de ses locataires.

Plusieurs mesures ont déjà été prises et ce jusqu'à nouvel ordre :

- Fermeture au public des lieux d'accueil ;
- Permanence téléphonique maintenue, astreinte maintenue pour les urgences et les questions de sécurité ;
- Maintien partiel de la gestion des ordures ménagères. Concernant les jours de collectes, renseignez-vous auprès de votre Mairie ;
- Devant l'impossibilité d'assurer l'entretien des parties communes de manière quotidienne, **un entretien sanitaire minimum est mis en place par les Employés d'immeubles**. Le montant de vos charges sera par la suite révisé en conséquence.

Pensez à préserver nos employés en adoptant les gestes barrières, en respectant et en faisant respecter leur travail. Merci !

À tout moment, ce dispositif est susceptible d'évoluer pour répondre aux mesures décidées par le Gouvernement. Vous remerciant par avance de votre compréhension et comptant sur votre sens des responsabilités.

Prenez soin de vous et de vos proches.